



**CONSEIL COMMUNAL
DE
CORCELLES-LE-JORAT**

**Procès-verbal de la séance du Conseil communal
du lundi 14 décembre 2020, à la Grande Salle**

Présidence : Mr Christian Ramuz
Membres présents : 30
Membres excusés : 9
Membres absents : 1
Secrétaire : Mme Sylvie Jung

Mr le Président ouvre la séance à 20h, en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil ainsi qu'à la Municipalité.

L'ordre du jour se déroule comme suit :

1. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 22 juin 2020
2. Lecture du courrier
3. Préavis municipal N° 04/2020 : Budget pour l'année 2021
4. Préavis municipal N° 05/2020 : Demande de crédit pour la transformation du chauffage de la ferme du Chalet d'Orsoud
5. Communications de la Municipalité et du bureau du Conseil
6. Communications des délégués aux associations intercommunales
7. Divers et propositions individuelles

1. Mise en discussion et approbation du PV de la séance du 22 juin 2020

Le PV est approuvé, à main levée, à l'unanimité – 1 abstention.

2. Lecture du courrier

M. le Président n'a reçu aucun courrier.

3. Budget pour l'année 2021 selon préavis n° 04/2020

M. Gilbert RAMUZ, nous lit le rapport de la commission des finances.

Le budget 2021 est pratiquement à l'équilibre avec une perte de CHF 750,-- pour un total de charges de CHF 3'035'943,-- et la commission félicite la boursière et la municipalité.

A noter :

- Un bâtiment supplémentaire a été raccordé au chauffage du rural du château, ce qui génère un revenu supplémentaire. Les loyers du rural ont été légèrement baissés pour faciliter la location des appartements.
- Le montant de CHF 70'000 pour les routes concerne l'entretien courant des routes communales. Les travaux prévus en 2021 de Riau et de Gillettes feront l'objet d'un préavis.
- Le budget de la déchèterie devait être équilibré mais la situation est acceptable.
- Les travaux d'épuration (cpte 4600.31.41) concernent le contrôle de la conduite commune à Corcelles et Ropraz avant la remise au SIEMV en 2021.
- Pour l'enseignement primaire et secondaire, l'augmentation de charges de CHF 33'880 est en lien avec la construction du nouveau collège de Carrouge.
- L'abattoir va être loué à M. Daniel DUBOIS et M. Christian BAUD.
- Depuis 2012, un montant annuel de CHF 100'000 est budgété pour l'entretien du réseau d'eau, mais quasiment pas utilisé. Travaux à envisager prochainement.

Le préavis n°04/2020 est ensuite soumis au vote à main levée et accepté à l'unanimité.

4. Préavis municipal N° 05/2020 : Demande de crédit pour la transformation du chauffage de la ferme du Chalet d'Orsoud

Le préavis concernant l'habitation de M. Christian RAMUZ, c'est M. Gérald CHARLET, en tant que vice-président, qui anime la discussion.

A noter une erreur dans le préavis : le crédit demandé n'est pas de CHF 55'000 mais de CHF 57'000.

Mme Amanda CRISINEL nous lit le rapport de la commission ad-hoc.

La chaudière actuelle fonctionne au mazout et avait déjà servi dans les bâtiments viticoles de Grandvaux. Elle est donc vieillissante et doit être changée. La municipalité a demandé une offre à Anken Energie Service qui a déjà réalisé les autres installations de la commune. La nouvelle chaudière sera installée au même endroit que l'actuelle. Le stockage des pellets se situera dans une partie inutilisée de la ferme. La citerne actuelle sera dégazée et remplie de sable.

La commission approuve le choix des pellets allant dans le sens de la stratégie énergétique ainsi que le choix de l'entreprise qui a déjà donné entière satisfaction. Elle recommande donc l'acceptation de ce crédit de CHF 57'000.

M. Gilbert RAMUZ nous lit le rapport de la commission des finances.

Il est nécessaire de changer la chaudière en bout de course et le choix des pellets s'inscrit dans la politique de la commune, d'autant plus que nous sommes une commune forestière. Le montant de CHF 57'000 aurait pu être mis au budget ordinaire mais la Municipalité a tenu à soumettre cette décision au Conseil communal.

M. Francis CHENEVARD confirme le montant de CHF 57'000 incluant le dégazage (divers et imprévus).

M. Daniel RUCH précise que la chaudière coûte CHF 13'000. Le reste couvre toute l'installation pour amener les pellets du stock jusqu'à la chaudière (environ 10 mètres).

Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020

A M. Daniel DUBOIS qui demande pourquoi on a opté pour des pellets plutôt que des plaquettes ou des copeaux, M. Francis CHENEVAR explique que c'est pour limiter le volume de stockage et les frais d'infrastructure.

M. Daniel RUCH ajoute qu'avec de telles chaudières, les plaquettes polluent plus que les pellets. Il répond ensuite à Mme Blanche-Margrit SEEBERGER que la garantie est de 1 an, suivie d'un contrat d'entretien avec la société qui entretient déjà les autres installations de la commune. Le SAV est garanti.

M. Christian HOENGER félicite la Municipalité de se tourner vers les énergies renouvelables. Va-t-on les pellets chez Enerbois ? entreprise locale aux produits de bonne qualité.

D'après M. Daniel RUCH, la commune se fournit chez Bise SA, qui appartient à Energie 360° de Zurich. Il va se renseigner sur la provenance de ces pellets. Il ajoute que les travaux ne vont pas commencer de suite car une demande de subventions va être effectuée au préalable.

Par la suite, on envisage de changer également la chaudière de la ferme de Moille-Baudin mais les travaux seront plus onéreux car il n'y a pas encore de radiateurs.

Le préavis n°05/2020 est ensuite soumis au vote à main levée et accepté à l'unanimité.

5. Communications de la Municipalité et du Bureau du Conseil

M. Christophe BALISSAT nous donne des nouvelles de ses dicastères :

- Social : il souhaite bon courage à tous pendant cette longue crise sanitaire
- Cimetière : on a ouvert de nouvelles rangées du côté sud.
- ASIJ : dès l'été 2021, les transports seront effectués par la compagnie Helvétie. Les Taxis Romontois terminent l'année scolaire en cours. Au collège de Carrouge, le terrassement se termine dans les délais et pour l'instant on est en dessous du budget. Au collège de Servion, on aménage bientôt une salle de rythmique dans l'espace disponible sous le toit.
- Un préavis sera prochainement soumis au Conseil Communal au sujet d'un règlement autorisant l'installation d'une vidéo-surveillance. A Mme Michelle NEUENSCHWANDER qui s'interroge sur les zones concernées, M. Christophe BALISSAT répond qu'elles restent encore à définir.

M. Benjamin BORLAT prend la parole.

- Site Web : rien à signaler. Le compte Facebook fonctionne bien avec déjà 200 abonnés et génère beaucoup de partages. Certains postes ont pu ainsi atteindre 15'000 personnes.
- Refuge : l'installation de toilettes sèches en 2020 a pris un peu de retard à cause de la Covid mais sont en cours de finition. Les tigistes rénovent aussi la lasure et le toit du refuge.
- Eclairage public : la Municipalité étudie des offres pour passer aux leds avec diminution de l'intensité pendant la nuit.
- Déchetterie : le dépôt de vieux pneus a diminué depuis le message Facebook et la pose de panneaux, par contre on trouve encore des déchets ménagers dans la benne des encombrants. Les frais d'exploitation de la déchetterie sont en hausse depuis que le prix d'achat des vieux papiers est en baisse. On va ajouter des panneaux explicatifs pour aider les usagers à mieux trier leurs déchets.
- Défense incendie : un crédit de CHF 130'000 a été accordé pour équiper la nouvelle caserne d'Oron. A noter que la ville d'Oron a pris à sa charge CHF 252'000. Le coût annuel est maintenant de CHF 32,90 par habitant.
- ORPC : elle a été très active pendant la 1^{ère} vague. Le coût est inchangé soit CHF 17,50 par habitant.

Mme Michelle NEUENSCHWANDER demande si un container va être mis en place pour les plastiques. Ce n'est pas prévu car ces déchets, même s'ils sont parfois encombrants, sont très légers. La taxe au poids et non au sac reste donc avantageuse pour ce type de déchets.

M. Francis CHENEVAR ajoute que si M. Jean CHENEVAR est absent ce soir, c'est justement qu'il travaille dans un EMS avec la Protection Civile.

M. Philippe BAUD nous annonce que, malgré une installation tardive du pressoir, 26'849 litres ont été pressés. L'achat du nouveau pressoir était donc nécessaire. Reste à étudier l'installation de mise en cubitainers pour 2021. 20 personnes sont déjà intéressées.

Mme Joanne NEUENSCHWANDER aimerait savoir si les chiffres sont comparables à ceux des autres années. M. Philippe BAUD explique que la fréquentation varie chaque année en fonction de la production de pommes mais ce nouveau pressoir semble être une bonne chose pour la commune.

En ce qui concerne les vignes, la production est inférieure de 15% à celle de l'année dernière. Il n'y a pas eu de vente comme d'habitude et il se tient à disposition de ceux qui veulent acheter du vin. Il souhaite de belles fêtes à tous et annonce qu'il se représentera aux prochaines élections.

M. Francis CHENEVARD remercie le Conseil pour l'acceptation du crédit pour le chauffage du Chalet d'Orsoud où se termine actuellement le changement des dernières fenêtres et la porte d'entrée. Tout est fait pour diminuer la production de CO2.

- Au rural du château quelques ajustements ont été faits au niveau des places de parc à cause de la limitation à 1 place de parc par appartement.
- L'entretien et le nettoyage du village se passent bien avec les 2 employés communaux.
- La société Henniez a décidé de ne pas se raccorder à la nouvelle STEP de Lucens. La commune doit encore proposer un délégué au Comité directeur.

Il annonce qu'il ne se représentera pas pour la prochaine législature.

M. Daniel RUCH nous annonce que l'abattoir ne sera plus géré par la commune mais loué à M. Daniel DUBOIS et M. Christian BAUD pour CHF 5'000 par an. 2 places de parc vont y être affectées.

- Au niveau des forêts le marché du bois n'est toujours pas favorable mais une hausse du prix est attendue prochainement. L'inspecteur d'arrondissement des forêts, M. Reynald KELLER prendra sa retraite en juin 2021.
- En ce qui concerne les chemins AF (amélioration foncière), les premiers travaux commenceront de Torel jusqu'à la limite de Montpreveyres avec le changement des collecteurs, la réfection du revêtement et l'adduction d'eau. Une demande de subventions est en cours et une demande de crédit sera faite en séance exceptionnelle du Conseil en avril.
- La crise sanitaire impacte malheureusement notre auberge et notre vigneron. C'est pourquoi la commune a décidé de les soutenir en offrant 2 mois de loyer à l'auberge et en achetant 400 bouteilles de vin au vigneron. 2 bouteilles par ménage seront offertes aux habitants de Corcelles à Noël et distribuées par les Municipaux.
- Une étude est en cours pour la rénovation du réseau d'eau pendant la prochaine législature.
- Au sujet de la Protection Civile, M. Daniel RUCH va demander prochainement au Grand Conseil, qu'on emploie prioritairement les personnes sans emploi afin de ne pas impacter les entreprises en leur retirant le personnel dont elles ont besoin.

Il remercie à son tour les employés communaux ainsi que le Conseil Communal, et en profite pour annoncer qu'il se représente aux prochaines élections de mars.

M. Christian RAMUZ évoque les prochaines élections communales du 7 mars 2021. Il encourage les candidats à s'inscrire avant le 18 janvier au bureau communal, et à en parler autour d'eux. Il rappelle le plaisir qu'il a à travailler avec tout le monde, dans un bon esprit. On cherche toujours un ou une secrétaire pour la nouvelle législature. Mme Sylvie JUNG ajoute qu'elle fera tout pour assurer une bonne transition.

Il rappelle les consignes lors des votations : bien mettre les bulletins dans l'enveloppe jaune afin de garantir le secret. A noter que les votations de septembre ont connu une participation record avec 72 % de votants.

6. Communications des délégués aux associations intercommunales

Pour la SIEMV, M. David REYMONDIN ajoute aux propos précédents de M. Francis CHENEVAR que la consommation d'eau par habitant est moins importante que la moyenne suisse.

7. Divers et propositions individuelles

Mme Laurence DESTRAZ félicite M. Daniel DUBOIS pour son travail et remercie la Municipalité pour son geste vis à vis de l'auberge. Elle déplore de voir des voitures rouler à grande vitesse dans la forêt (près du chemin Handicap Nature). Peut-on envisager de fermer l'entrée de la forêt ?

M. Daniel RUCH explique que ce n'est pas possible car il faut garder un accès aux exploitants forestiers et aux véhicules de secours

M. Florian RUCH remercie la municipalité pour son soutien pour la journée de l'amicale des vieilles machines. M. Gérald CHARLET la remercie également pour son engagement au bien être des habitants de la commune. Mme Marion BOBAND remercie tout le monde. Mme Blanche-Margrit SEEBERGER apprécie la mise en place des poteaux à neige colorés bien visibles.

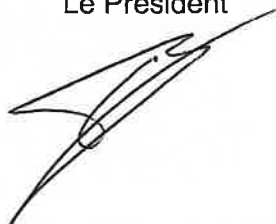
M. Daniel RUCH est touché par tous ses remerciements et rappelle qu'il faut toujours privilégier les rapports humains plutôt que les courriers.

Plus personne ne demandant la parole, M. le Président clôt la discussion et invite les conseillers à se rendre vers la boursière pour le paiement des jetons de présence.

La séance est levée à 21h20 par le contre-appel.

Au nom du bureau du Conseil

Le Président



La secrétaire

